

Les femmes dans les conseils de paroisse : pour ?... Contre ?...

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **11 (1923)**

Heft 159

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'hésiterions pas à donner la préférence à l'apprentissage méthodique des travaux ménagers.

Il y aurait encore beaucoup à dire à propos de la motion Waldvogel, qui demanderait à l'être étudiée plus en détail. Nous avons seulement voulu relever quelques points essentiels pour la discussion, sans contester la valeur du projet ou accumuler des obstacles sur son chemin. Mais pour nous faire accepter une innovation de si grande portée pour la vie féminine et pour faire consentir nos autorités à s'y intéresser, elle doit être fondée sur des bases solides et des données positives. Il appartient à nos sociétés féminines de les lui fournir.

A. LEUCH-REINECK.

De-ci, De-là...

Ce que ferait maintenant le pasteur Caucho

On se souvient certainement dans nos milieux romands de l'histoire du pasteur Caucho, telle qu'elle nous fut contée jadis par Edouard Rod: ce pasteur du vignoble vaudois, qui, dévoré de scrupules de retirer des bénéfices de sa vigne, alors qu'il bataillait contre l'alcoolisme dans sa paroisse, finit, pour calmer sa conscience, par arracher sa vigne et y planter des pommes de terre..., ce qui lui valut le mépris pour le reste de ses jours de ses paroissiens incapables d'apprécier à sa valeur ce sacrifice.

Mais maintenant les méthodes nouvelles d'utilisation des fruits permettent aux partisans les plus fervents de la lutte contre le fléau de garder leur vigne et d'utiliser leur raisin — en contribuant même de la sorte à la campagne antialcoolique. Comment? c'est ce que dira à travers Vaud et Genève le Dr Legrain, dans les conférences qu'il a bien voulu accepter de venir donner chez nous. On l'entendra à Genève le 24 mars, à Lausanne, à Montreux, à Yverdon, à Moudon et à Nyon, à des dates rapprochées de celle-là, et pour lesquelles il suffit de consulter les journaux locaux. Le Dr Legrain, médecin-chef de l'Asile de Villejuif (Paris), est non seulement une des sommités du monde médical antialcoolique, mais encore un véritable apôtre de la croisade qu'il a entreprise. C'est à lui que nous avons entendu prononcer, il y a bien des années déjà, cette parole qui a laissé son empreinte profonde dans notre conscience: « On ne s'intéresse à une cause que dans la mesure où on lui fait des sacrifices... »

Un jugement intéressant au Tribunal fédéral... bravo !

La presse quotidienne a relaté comment une jeune gradée en droit de l'Université de Zurich, M^{lle} Roeder, s'étant vu refuser l'autorisation de faire un stage chez un avocat de Fribourg par le Conseil

d'Etat de ce canton, en a recouru au Tribunal fédéral. Celui-ci vient de donner raison, par six voix contre une, d'une de ses Chambres, à la jeune avocate, qui pourra donc faire son stage à Fribourg, bien que la loi cantonale déclare l'exercice de la profession d'avocat inséparable de la possession des droits civiques.

L'action de la lune sur les semis.

C'est un professeur de chimie à l'Ecole féminine d'horticulture de Swanley, Miss Elizabeth Semmans, qui a fait cette découverte intéressante: les graines germent beaucoup plus vite quand elles ont subi l'action des rayons lunaires. Et quand Phoebé se voile, on peut remplacer cette action par une lumière artificielle polarisée.

Nous qui avons entendu dire que les femmes étaient incapables de découvertes scientifiques neuves...

Une femme et un timbre poste.

On a déjà relevé dans différents journaux que le nouveau timbre américain de 4 cents a été gravé à l'effigie de Martha Washington. C'est la première fois que pareil honneur est fait à une femme en Amérique.

Les Femmes dans les Conseils de paroisse

Pour ?... Contre ?...

Nous publions ci-après les chiffres qui nous sont parvenus relativement au plébiscite actuellement en cours dans les paroisses du Canton de Vaud. Quelques-uns réconfortent après le désastre de Château-d'Œx; d'autres font toucher du doigt la besogne considérable qu'il nous reste à accomplir pour éveiller chez la femme le sentiment de sa responsabilité, de ses devoirs envers la collectivité. Tant que nous n'aurons pas avancé davantage dans ce travail-là, nos efforts resteront vains.

Voici ces résultats :

<i>Bière :</i>	18 oui	7 non	
<i>Baulmes :</i>	36 oui	40 non	
<i>Moudon :</i>	64 oui	35 non	
<i>Syens :</i>	47 oui	150 non	35 blancs
<i>Bullet :</i>	14 oui	12 non	(26 votantes sur 68 électrices inscrites)
<i>Champagne :</i>	10 oui	36 non	
<i>Grandson :</i>	99 oui	122 non	
<i>Cully :</i>	15 oui	55 non	

la campagne, mais aussi à Varsovie, à Vienne, à Dresde ou à Rome, « la cité de l'âme », comme elle l'appelle.

Bien que sa foi catholique ait été ébranlée, elle respecta la foi d'enfant et la vocation ecclésiastique de son jeune frère. Quand à son tour le Sulpicien rompit avec l'Eglise, elle le dirigea avec toute la compétence d'une haute philosophie, d'une critique scientifique de premier ordre, et d'un grand bon sens. Elle vécut dix ans à Paris, avec le jeune professeur, dans l'exquise intimité de leur petit appartement du Val-de-Grâce, partageant les mêmes travaux, les mêmes enthousiasmes, la sœur façonnant le style de Renan, ce style si prenant qui semble tout imprégné d'émotivité et de poésie. En outre de sa collaboration aux travaux d'Ernest, Henriette Renan envoya des études personnelles aux journaux d'éducation dirigé par son amie, M^{lle} Ulliac-Trémadeure. Mais c'est dans ses lettres, ses notes de voyage, qu'elle se révéla surtout: plus mûre que son frère, elle y exprime sa belle personnalité avec une simplicité si touchante qu'on ne peut que regretter sa fin prématurée. Elle mourut dans le voyage d'Orient, où tous deux refirent en Palestine le grand pèlerinage chrétien, « dans ce paradis terrestre dévasté où le souffle divin est sensible encore. »

On sait dans quelle exaltation des deux Renan fut conçue cette admirable *Vie de Jésus* qui fit époque en 1863: « Sa joie

était complète et ce furent là ses plus doux moments. Notre communion intellectuelle et morale n'avait jamais été à un tel degré d'intimité. Elle me dit plusieurs fois que ces jours étaient son paradis ». Tous deux furent ensemble gravement atteints par les fièvres; Henriette y succomba; Ernest revint en France et poursuivit sa carrière, vouant à sa sœur, si maternelle pour lui, un culte immortel: « Je prends à témoin son âme élue qu'elle fut toujours au fond de mon cœur, qu'elle régna sur toute ma vie morale, comme il ne fut jamais donné à personne de régner, qu'elle fut toujours le principe de mes tristesses et de mes joies... Que son souvenir nous reste, comme un précieux argument de ces vérités éternelles que chaque vie vertueuse contribue à démontrer. Pour moi, conclut Renan, je n'ai jamais douté de la réalité de l'ordre moral; mais je vois maintenant que toute la logique de l'univers serait renversée si de telles vie n'étaient que duperie et illusion. »

Ernest Renan n'est-il pas dominé par la haute personnalité de sa sœur? Nous nous devons, en féministes de remettre en lumière lors du centenaire de Renan, cette femme célibataire d'élite, dont l'érudition, l'admirable carrière pédagogique et l'influence maternelle, tant intellectuelle que morale, exercée sur son jeune frère, nous valurent toute l'œuvre d'Ernest Renan. Elle même écrivait au jeune homme: « Il est impossible que tu

Olton : 38 oui 17 non
 Montreux : 164 oui 59 non (330 votantes sur 3500
 électriciennes)

A Gryon et à Trélex, il y a eu, paraît-il des majorités affirmatives, mais dont nous ne connaissons pas le détail.

Cela n'est toutefois, dans l'ensemble, guère brillant. Nous comptons fermement que les électriciennes protestantes genevoises montreront plus d'ardeur lors de la votation sur le même sujet, qui a été fixée aux 7 et 8 avril. Notre prochain numéro contiendra, en même temps que les résultats définitifs du plébiscite vaudois, des détails sur les préparatifs de la votation genevoise, mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler dès maintenant que, pour participer à cette votation, il faut être inscrit comme électeur, et que personne n'étant inscrit d'office parmi ceux et celles qui se rattachent à l'Eglise nationale, beaucoup risqueront au dernier moment d'avoir une désagréable surprise ! Nous pensons spécialement en écrivant ceci aux membres de nos Associations féministes pour lesquels le devoir de voter dans cette circonstance est évident. E. Gd.

La IV^{me} Conférence internationale du Travail et les femmes

La IV^{me} Conférence générale du Travail a siégé à Genève du 18 octobre au 3 novembre 1922 ; elle a commencé ses travaux sous la présidence de M. Arthur Fontaine, conseiller d'Etat et directeur honoraire du travail en France, président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail. Trente-neuf Etats étaient représentés à la Conférence, avec 112 délégués, dont 68 représentants des gouvernements, 22 représentants des patrons et 22 représentants des ouvriers (dix-sept Etats n'avaient pas envoyé des délégations complètes).

M. Arthur Fontaine a rappelé dans son discours d'ouverture que, l'année dernière, M. Schulthess était venu à Genève pour accueillir la Conférence et pour lui souhaiter la bienvenue en Suisse. « Aujourd'hui, disait M. Fontaine, notre IV^{me} session s'ouvre tout naturellement à Genève, siège de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du Travail, non pas comme un Congrès exceptionnel venu de l'étranger, mais comme

la manifestation normale d'une activité qui s'exerce annuellement à Genève. »

« Cette année, ajoutait le Président de la Conférence, nous avons un nouveau et solide témoignage de la confiance du gouvernement helvétique dans l'Organisation internationale du Travail. » On sait que le Bureau international du Travail ne pouvait espérer s'établir définitivement dans les locaux qu'il occupe actuellement, cela pour de multiples raisons. Or, la Confédération a offert au Bureau le magnifique terrain sur lequel doit s'élever l'immeuble digne de son activité. M. Fontaine a exprimé au Conseil fédéral la vive gratitude de l'Organisation internationale du Travail pour son offre généreuse. M. Pfister, délégué gouvernemental suisse, répondit brièvement.

Sur la proposition de M. Fontaine, le vicomte Burnham, propriétaire du *Daily Telegraph* et ancien membre de la Chambre des Communes, qui a déjà présidé la troisième session de la Conférence en 1921, fut de nouveau élu président à l'unanimité.

L'ordre du jour de la IV^{me} Conférence était ainsi conçu :

1) *Revision de la Partie XIII du Traité de Versailles* (Charte internationale du Travail) :

a) en vue de permettre la réforme de la composition du Conseil d'administration ;

b) en vue de permettre des modifications en ce qui concerne la périodicité des sessions de la Conférence ;

2) *Communication au Bureau international du Travail des informations statistiques ou autres, concernant l'émigration, l'immigration, le rapatriement ou le transit des émigrés.*

La première semaine de la Conférence a été consacrée aux travaux des Commissions. Six Commissions ont été formées pour préparer les travaux de l'Assemblée plénière : la Commission de proposition, la Commission de vérification des pouvoirs, la Commission chargée d'étudier la réforme de la composition du Conseil d'administration, la Commission projetant l'adoption d'un *modus vivendi* permettant de réunir au B. I. T. les statistiques d'émigration, la Commission de l'amendement des Conventions, et enfin la Commission du Chômage.

Le Directeur du B. I. T. a présenté à la Conférence un volumineux rapport avec deux annexes, l'une contenant un rapport spécial sur l'état des ratifications de la Convention sur la durée

sois complètement malheureux avec une affection comme celle que je te porte. Dans ta vie, mon Ernest, j'ai confondu toute la mienne : crois que je ne l'en séparerai jamais. »

De tels célibats font honneur à la femme.

Marguerite EVARD.

L'Exposition de la Société suisse des Femmes peintres et sculpteurs¹

Les femmes étant admises, au même titre que les hommes, dans toutes les expositions, la manifestation artistique d'aujourd'hui peut donc sembler superflue. Mais il s'y révèle un sentiment d'indépendance et de solidarité tout à fait digne de louanges. Nos artistes veulent s'affirmer, montrer ce qu'elles savent faire et serrer les rangs.

Cette exposition « se tient » très bien. La première impression n'est pas la meilleure. Au lieu de réunir dans la première salle les œuvres les plus belles, on y a groupé les toiles les plus étranges, les plus modernes. C'est seulement en parcourant les autres parties du musée Rath, que l'on se rend compte qu'il y a dans le groupe des femmes peintres et sculpteurs (pourquoi ne peut-on dire *peintresses et sculptrices*?) du labeur, des talents sérieux et des œuvres intéressantes.

¹ A Genève, pendant le mois de mars.

Depuis longtemps Louise Breslau n'avait exposé à Genève. Cette année la grande artiste nous envoie cinq toiles : deux études de fleurs et trois portraits. Celui du poète Le Crosnier est un peu à la manière de Courbet ; il est daté de 1882. La jeune fille au regard pensif et la fillette rousse qui tient un petit chien sur ses genoux sont des œuvres de maître. Ah ! voilà de la peinture ! Ni système, ni parti pris, rien que l'amour et le respect de la beauté et de la vérité. — Parmi les portraits, citons encore un très vivant pastel de M^{lle} J. Bonnard (une sœur du Bon-Secours) ; deux toiles, d'Esther Mengold, d'une facture souple et grasse (très réussie la figure de l'enfant sur les genoux de sa mère) ; une gracieuse étude de jeune femme, toute en tons clairs, de M^{me} Schmidt-Allard ; enfin une belle figure de femme, d'une touche ferme et délicate, d'une couleur un peu terne de M^{me} Valérie Wieland. — La fillette de M^{me} Trondé-Engel, la jeune fille d'Hélène Röth ; et surtout l'étude de jeune femme en plein air de Gertrude Escher sont aussi des morceaux intéressants.

Comme toujours, les paysages occupent la place importante. Beaucoup dénotent un sincère amour de la nature et une observation fine. Mais pourquoi la plupart sont-ils vus comme à travers une gaze grise ? On dirait que ces dames ont peur du soleil. Quelques-unes aiment les tons violents, mais le bariolage ne donne pas l'impression de la lumière, et c'est justement la lumière qui manque dans cette exposition. Il faut toutefois excepter la belle et lumineuse *Forêt d'Aletsch* de Marie Rollé, la vue de Genzano de Gertrude Escher, et quelques aquarelles, entre autres le *Lac du Haut-Valais* de M^{lle} J. Soldano, page superbe de ferme et tranquille audace, couleur chaude et dessin vigoureux. Et aussi les clairs paysages jurassiens de M^{me} Francillon-Miéville. — Dans les tons un peu effacés que semblent affectionner